

Rentrée scolaire 2026-2027



Chers parents,

L'équipe de l'École secondaire du Chêne-Bleu est heureuse d'accueillir votre enfant pour l'année scolaire 2026-2027. À cet effet, nous vous communiquons diverses informations essentielles à la rentrée scolaire à venir.

En consultant cet Info-Parent, vous serez à même de répondre à plusieurs de vos questions. Pour ce faire, nous vous recommandons de prendre le temps de lire ce dernier et de partager le tout avec votre enfant. Tout au long de votre lecture, vous aurez la possibilité de consulter des liens cliquables (soulignés). Les documents joints seront riches en informations. Par le fait même, je vous invite à prendre un moment pour consulter le site Internet de l'école : [École secondaire du Chêne-Bleu](#). Ce dernier, mis à jour régulièrement, vous permettra de demeurer à l'affût des informations importantes concernant l'école.

En espérant que votre lecture sera riche et vous guidera vers la rentrée scolaire avec nous.

Au nom de l'équipe du Chêne-Bleu,


Directeur

Dans cette communication, vous trouverez :

Rentrée des élèves

Stationnement

Absences

Uniformes
scolaires

Cahiers d'exercices
et prêts de
manuels

Facture des effets
scolaires

suite du sommaire

Clic-École

Horaire des cours
réguliers

Vie dans l'école
(casier, règlements,
etc.)

Comment nous
joindre

Dates importantes
à venir



Rentrée des élèves

1^{re} année du secondaire



À l'arrivée des autobus, quelques membres du personnel accueilleront les élèves au débarcadère. La rentrée débute à 9 h 30 et se termine à 12 h 25. Ils devront se présenter avec tous leurs effets scolaires. Des activités sont prévues pour faciliter l'intégration des élèves à leur nouvel environnement.

Le transport scolaire est assuré pour les élèves (matin et midi). Le départ en autobus se fera pour cette journée à 12 h 30. Il est possible que certains circuits soient retardés en raison d'un ajustement du transporteur.

L'uniforme est exigé dès la journée d'accueil.

L'horaire leur sera remis en classe. Il sera également disponible sur *Clic-École*.

Veuillez prendre note qu'une **rencontre de parents** aura lieu le jeudi 3 septembre à 19 h à l'école secondaire du Chêne-Bleu, et ce, pour tous les parents des élèves de la 1^{re} année du secondaire.

Notez qu'il n'y a pas d'école le lundi le 31 août pour les élèves de la 1^{re} année du secondaire.

Le début des cours réguliers se fera le 1^{er} septembre à compter de 9 h 30.

2^e année du secondaire, FMS, classe adaptée et classe d'accueil



À l'arrivée des autobus, quelques membres du personnel accueilleront les élèves au débarcadère. La rentrée débute à 9 h 30 et se termine à 12 h 25. Ils devront se présenter avec tous leurs effets scolaires.

Le transport scolaire est assuré pour les élèves (matin et midi).

L'uniforme est exigé dès la journée d'accueil.

L'horaire leur sera remis en classe. Il sera également disponible sur *Clic-École*.

Veuillez prendre note qu'une **rencontre de parents** aura lieu le mercredi 2 septembre à 18 h 30. Les modalités de la rencontre vous seront acheminées à la rentrée scolaire par courriel.

Le début des cours réguliers se fera le mardi 1^{er} septembre à compter de 9 h 30.

3^e, 4^e et 5^e secondaire

La première journée de cours se tiendra le 1^{er} septembre 2026, dès 9h30 selon l'horaire régulier

Distribution des manuels scolaires

3^e, 4^e, 5^e années du secondaire



Les élèves de la 3^e, 4^e et 5^e années du secondaire peuvent se présenter le vendredi 28 août de 13h à 16h et le lundi 31 août de 13 h à 18 h avec leur facture ou leur horaire à la cafétéria.

Ils pourront alors obtenir leurs manuels, leurs cahiers et prendre possession de leur casier. Veuillez noter qu'aucun cours ne sont prévus pour les élèves de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire dans le cadre de ces 2 journées.

Exceptionnellement, si les élèves ne peuvent se présenter le 28 et le 31 août, ils devront se présenter le 1^{er} septembre à 8h30, à la cafétéria.

Le début des cours réguliers se fera le 1^{er} septembre à compter de 9 h 30.

L'uniforme est exigé dès cette journée.

L'horaire leur sera remis en classe. Il sera également disponible sur *Clic-École*.

Veuillez prendre note qu'une **rencontre de parents** aura lieu le mercredi 2 septembre à 18 h 30. Les modalités de la rencontre vous seront acheminées à la rentrée scolaire par courriel.



La vie à l'école



Casier

Le casier qui est prêté à votre enfant le demeure pour toute l'année. Tout cadenas, qui sera apposé sur un casier n'appartenant pas à votre enfant, sera coupé et il devra se procurer un nouveau cadenas à ses frais.

L'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés, car le casier demeure la responsabilité de l'élève. Il est important de laisser les objets de valeur dans des endroits verrouillés.

Nous vous rappelons que le cadenas est obligatoire sur le casier en tout temps et que votre enfant ne doit pas divulguer son code.

Un cadenas, non fourni par l'école, est obligatoire pour verrouiller le casier que l'élève utilisera au vestiaire pour ses cours d'éducation physique.

Appareils électroniques

Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, tous les appareils électroniques sont interdits à l'école : sur le terrain et dans la bâtisse. La mesure demeure en vigueur pour 2026-2027.

La page suivante vous présentera plus en détail le fonctionnement de ce règlement.



Règlements de l'école

Les règlements de l'école sont inscrits dans l'agenda. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de signer **à la page 13 de l'agenda** à titre de collaborateur.

Notre code de vie vise à transmettre des valeurs, à apprendre à vivre ensemble et à répondre à des besoins individuels et collectifs afin de favoriser la réussite éducative de tous les jeunes.

Le respect est primordial dans les communications entre les élèves, les parents et le personnel. La collaboration est une priorité pour tous.



Règlement sur l'usage des appareils électroniques

Conformément aux directives du Ministère de l'Éducation du Québec

1- Interdiction

L'usage des cellulaires, montres intelligentes, écouteurs et autres appareils électroniques personnels est strictement interdit sur tout le terrain de l'école, incluant les bâtiments, les cours extérieures et les espaces communs. Le règlement est applicable dès l'arrivée le matin sur le terrain de l'établissement jusqu'au départ en fin de journée (cloche de 16h30), incluant ainsi les pauses et l'heure du dîner. Dans le cadre des activités parascolaires ou toutes autres se déroulant après 16h30, l'utilisation des appareils électroniques demeure à la discrétion de l'adulte responsable en présence des élèves. L'interdiction s'applique tout de même à toutes activités à teneur disciplinaire (travaux communautaires, etc.). Dans l'éventualité du non-respect des consignes de l'adulte responsable, les sanctions nécessaires pourront s'appliquer le jour suivant.

2. Modalités

- Les élèves qui apportent un appareil électronique à l'école doivent le laisser dans leur casier dès leur arrivée et jusqu'à leur départ.
- Tout appareil visible ou utilisé, à l'exception d'une activité pédagogique prévue à l'horaire, pendant les heures d'école sera saisi immédiatement.

3. Sanctions progressives

- **Première infraction** : Retrait de l'appareil pour la journée. Une communication sera faite aux parents.
- **Deuxième infraction** : Retrait de l'appareil pour la journée. Une communication sera faite aux parents.
- **Troisième infraction** : Retrait pour la journée + Rencontre et remise aux parents en vue d'un protocole.
- **Quatrième infraction** : Application du protocole de gestion du cellulaire.
- **Cinquième infraction/Refus du protocole** : Étude de cas afin de déterminer les sanctions potentielles appliquées par la direction.
- **Refus de collaborer** (ex. refus de remettre l'appareil ou de s'identifier) : L'élève sera dirigé au local de reconnexion. Ce comportement sera considéré comme de l'insubordination et pourra entraîner les sanctions prévues au Code de vie
- **Autres sanctions** : Selon le contexte et le comportement de l'élève, l'école se réserve le droit d'appliquer toute autre mesure jugée appropriée, en conformité avec le code de vie.

4. Communication

En cas de besoin urgent, les communications entre les élèves et leurs parents doivent passer par le secrétariat de l'école.

5. Utilisation pédagogique

Dans l'éventualité où une utilisation pédagogique de l'outil électronique est prévue en classe, il importe que dans le cadre des déplacements vers le local de classe, le cellulaire soit rangé (étui à crayons, poches, etc.)

Absences

Nous vous rappelons, qu'en tout temps, vous devez signaler l'absence de votre enfant via le **Clic-École** ou communiquer avec la **secrétaire de niveau**, si possible, à l'avance. S'il arrive qu'une absence doive prendre place au courant de la journée, **l'élève devra se présenter au secrétariat de niveau**.

- L'absence ne pourra plus être motivée après un délai de 48 h.
- Les seuls motifs d'absence acceptés sont : maladie, mortalité, rendez-vous médical, comparution en cour ou tout autre motif jugé acceptable par la direction.
- Lors d'absences (cours séchés) ou de retards non motivés, le parent sera avisé via *Clic-École*. Les absences non justifiées seront cumulées et seront sujettes à une gradation de sanctions.
- Il est de la responsabilité de l'élève de communiquer avec ses enseignants afin de reprendre le travail manqué.
- En cas d'absence non motivée ou d'un voyage personnel, les enseignants ne sont pas tenus de fournir des travaux ni de permettre la reprise des évaluations manquées. Il est de la responsabilité de l'élève de reprendre, dans la mesure du possible, le travail manqué. Dans le cas où certaines tâches ne pourraient pas être reprises au retour de l'élève, ce dernier devra en assumer les conséquences.
- Il est important de ne pas communiquer le mot de passe de votre compte *Clic-École* à votre enfant afin d'éviter qu'il motive lui-même ses absences.

Retards

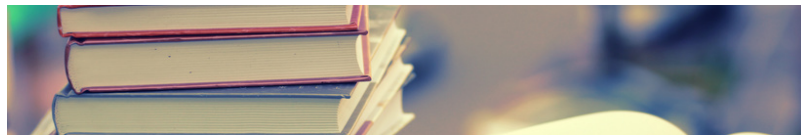
- L'élève doit faire estampiller son agenda par la secrétaire de son niveau qu'il soit motivé ou non.
- Lorsque l'élève a un retard non motivé de plus de 15 minutes, la secrétaire dirigera l'élève au local de reconnexion.



Prêt de manuels scolaires

Selon le niveau scolaire et les matières prévues pour votre enfant, ce dernier pourrait recevoir des manuels appartenant à l'école. Il est de sa responsabilité de les garder en bon état et de ne pas les prêter puisqu'un code-barres a été apposé sur chacun d'eux.

À la fin de l'année, il est obligatoire que l'élève remette le ou les manuels qui lui ont été assignés. En cas de perte ou de bris, il devra les rembourser.



Cahiers d'exercices et manuels

Élèves de la 1re et 2e année du secondaire et classes adaptées

Les cahiers seront remis lors des deux demi-journées d'école les **28 et 31 août**.

Élèves de la 3e, 4e et 5e années du secondaire

Les cahiers seront remis le **28 août de 13h à 16h** et le **31 août de 13 h à 18 h**. Les élèves et leurs parents pourront se présenter à la cafétéria avec leur facture.

Élèves absents

Les effets scolaires seront remis le **1er septembre de 8 h 30 à 9 h 20**, à la cafétéria.





Clic-École



L'application mobile *Clic École* offre aux parents plusieurs fonctionnalités pratiques leur permettant de suivre le parcours scolaire de leur enfant et de communiquer efficacement avec l'école. Elle permet notamment de :

- consulter les devoirs, les travaux à réaliser et les résultats obtenus dans chaque matière;
- visualiser rapidement les activités et les événements inscrits au calendrier scolaire;
- signaler un retard ou une absence, justifier une absence imprévue et consulter l'historique des présences;
- communiquer avec les membres du personnel scolaire, répondre à leurs messages ou initier un échange avec l'école;
- favoriser les communications avec l'équipe-école grâce à une messagerie intégrée;
- accéder aux documents officiels, tels que les bulletins, les relevés fiscaux et les états de compte.

Cette application constitue un outil simple et efficace pour demeurer informé et engagé dans le cheminement scolaire de son enfant.

Télécharger Clic École pour iOS : [ici](#)

Télécharger Clic École pour Android : [ici](#)

Facturation

La facture vous sera envoyée dans les prochains jours et elle sera disponible par le biais de *Clic-École*. **Il est aussi important d'aller modifier le code payeur pour le secondaire (si votre enfant arrive du primaire).**

Vous pourrez acquitter les frais de scolarité par paiement Internet par le biais de votre institution bancaire. Cette façon de faire est le moyen à privilégier pour le paiement de toutes factures. Sur le site Internet de votre institution bancaire, il sera possible d'inscrire la facture et de procéder au paiement.



Horaire des cours réguliers

Les cours réguliers débuteront le 1er septembre 2025, de 9 h 30 à 16 h 05.

La période du dîner est de 12 h 07 à 13 h 20 et de 12 h 22 à 13 h 20 (en alternance par cycle de 9 jours).

Dès le premier cours, l'élève doit avoir tout son matériel scolaire ainsi que l'uniforme en classe et en éducation physique.

Le départ des autobus est fixé entre 16 h 15 et à 16h35 (2 départs).

Uniformes scolaires

Comme à chaque année, l'École secondaire du Chêne-Bleu exige le port de l'uniforme scolaire pour tous ses élèves.

Pour vous procurer l'uniforme, nous vous invitons à effectuer votre commande directement en ligne sur le site de Raphaël U : **Commande - Chêne-Bleu**

Toutes les commandes se font en ligne. Une journée de livraison est toutefois prévue à l'école afin de permettre aux familles de récupérer leurs achats le 11 août entre 13h et 19h. La livraison à domicile peut également être une option.

Nous vous remercions de prévoir vos achats suffisamment tôt afin que votre enfant soit prêt pour la rentrée scolaire.



Informations diverses

Stationnement

Si vous désirez reconduire votre enfant en voiture, il est important de noter que notre école ne dispose pas d'un stationnement. Aucune voiture ne sera tolérée au débarcadère des autobus, ainsi que dans le stationnement réservé au personnel de l'école.

Afin d'assurer la sécurité du personnel et des élèves, les élèves doivent être déposés le matin et cueillis le soir en bordure du Boulevard Pincourt et non dans le stationnement de l'école.

Cafeteria – Traiteur

Les services de la cafétéria sont offerts par Chartwells K12. Pour consulter le menu, veuillez cliquer sur [ici](#). Le coût d'un *Menu du jour* s'élève à **8,37\$**. Des cartes de paiement seront disponibles à la cafeteria.

Pour consulter le site internet de Chartwells K12, cliquer [ici](#). Vous pourrez également consulter ses informations sur le site de l'école : [Services](#).

Friperie scolaire

Notre friperie sera ouverte aux dates suivantes :

Les 26 et 27 août 2026, de 10 h 00 à 15 h 30

Tous les fonds amassés serviront à financer les activités communautaires proposées par le Service d'animation de développement personnel et d'engagement communautaire (SASEC).



Liste des fournitures scolaires

Les listes de fournitures scolaires sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Nous vous invitons à les consulter en cliquant sur le lien suivant : [Fournitures scolaires](#)

Photographies scolaires Carte étudiante

La prise de la photographie scolaire pour la carte étudiante est prévue le **15 septembre** pour tous les élèves.

Par la suite, l'élève recevra sa carte qu'il devra utiliser afin d'emprunter des livres à la bibliothèque ou du matériel aux loisirs.

Transport scolaire

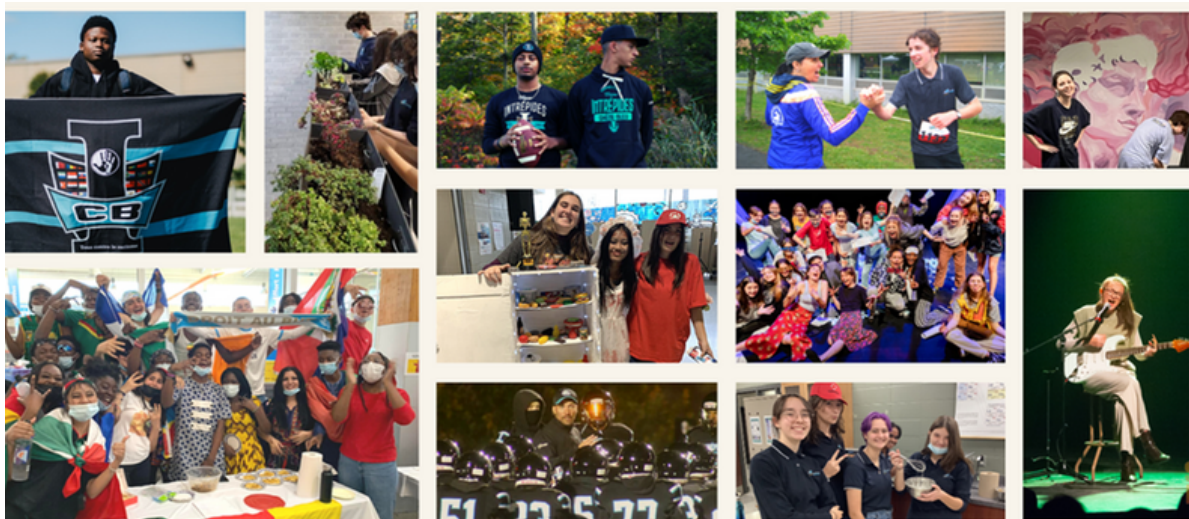
Les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sont disponibles sur votre *Clic-École*. Veuillez noter que des retards peuvent être possibles lors des premiers circuits. Il est important d'être à l'arrêt 5 minutes avant le passage de l'autobus.

À compter de l'année scolaire 2026-2027, des ajustements seront apportés à plusieurs circuits de transport scolaire.

Dans ce contexte, certaines écoles ont vu leur horaire modifié. Toutefois, dans le cas de l'École secondaire du Chêne-Bleu, aucun changement n'est apporté à l'horaire des cours. Le principal ajustement concerne les départs d'autobus en fin de journée, qui se feront désormais en deux vagues : un premier départ à 16 h 15, suivi d'un second à 16 h 35.

Des informations seront communiquées à ce sujet en début d'année scolaire.





Comment nous joindre

Direction et secrétariat

Administration

Direction de l'école

Mathieu Lorange

mathieu.lorange@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat

Nathalie Ainsley, poste 6220

chenebleu@csstl.gouv.qc.ca

1re secondaire, Eurêka 1, Synergie 1

Direction adjointe

Stéphanie Leroux

stephanie.leroux@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat

Katia Oussadane, poste 6223

katia.oussadane@csstl.gouv.qc.ca

2e secondaire, Eurêka 2, Synergie 2,

Classe d'accueil

Direction adjointe

Marie-Andrée Couturier

marie-andree.couturier@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat

Katia Oussadane, poste 6223

katia.oussadane@csstl.gouv.qc.ca

3e secondaire, Eurêka 3, Synergie 3, FMS et classe adaptée

Direction adjointe

Émilie Riendeau

emilie.riendeau@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat

Fabienne Baptiste, poste 6224

fabienne.baptiste@csstl.gouv.qc.ca

4e et 5e secondaire

Direction adjointe

Éric Rochefort

erochefort@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat

Marie-Ève Bruyère Langlois, poste 6222

marie-eve.bruyerelanglois@csstl.gouv.qc.ca

ÉCOLE SECONDAIRE DU
CHÊNE-BLEU
SITE INTERNET DU CHÊNE-BLEU



514-425-1166



chenebleu@csstl.gouv.qc.ca

225, boulevard Pincourt
Pincourt (Québec), J7V 9T2



ENGAGEMENT - SOLIDARITÉ - CURIOSITÉ

Dates importantes à venir

DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	LIEU
26 août	18 h 30	Rencontre et visite pour tous les élèves en classe d'accueil .	Local N103
28 août	9h30 à 12h30	Rentrée scolaire pour la 1re année du secondaire.	Cafétéria
28 août	13 h - 16 h	Remise des manuels scolaires de la 3e, 4e, 5e année du secondaire.	À la cafétéria de l'école. Veuillez entrer par le débarcadère des autobus.
31 août	9 h 30 à 12 h 30	Rentrée scolaire pour la 2e année du secondaire, FMS, classe adaptée et classe d'accueil . Après-midi: ½ journée pédagogique	Cafétéria
31 août	13 h - 18 h	Remise des manuels scolaires de la 3e, 4e, 5e année du secondaire.	À la cafétéria de l'école. Veuillez entrer par le débarcadère des autobus.
1er septembre	9 h 30 à 16 h 05	Début des cours réguliers pour tous.	Selon l'horaire du jour 1
2 septembre	18 h 30	Rencontre de parents pour tous les parents des élèves de la 2e, 3e, 4e et 5e année du secondaire.	Modalité de rencontre à venir
3 septembre	18 h	Assemblée Générale des parents. Vous aurez la chance d'élire vos représentants au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027 et parmi ces membres, un représentant au Comité de parents du CSSTL.	Cafétéria N.B. : Vous recevrez une invitation à ce sujet durant la semaine du 24 août 2026.
3 septembre	19 h	Rencontre des parents de la 1re année du secondaire et classe adaptée , avec les titulaires des élèves.	À la cafétéria de l'école. Veuillez entrer par le débarcadère des autobus.
15 septembre	Durant la journée	Photographies scolaires	
15 octobre	Durant la journée	Première communication	
Dans la semaine du 23 novembre		Rencontre des parents à la suite de l'envoi du premier bulletin	À l'école
Dans la semaine du 15 février 2027		Envoi du 2e bulletin	Rencontres sur rendez-vous avec l'enseignant pour les élèves ciblés seulement.
30 juin 2027		Envoi du 3e bulletin	

Veuillez prendre note que les après-midis des 28 et 31 août 2026 seront des ½ journées pédagogiques. Également, les 28 et 31 août sont des journées de congé pour les élèves de 3e, 4e et 5e secondaire, **ces derniers doivent prévoir la collecte de leur matériel le 28 ou le 31 août en après-midi.**

Nous vous souhaitons et à vos enfants une année scolaire des plus stimulantes et des plus agréables.

Bonne rentrée 2026 !

Toute l'équipe de la direction de l'école du Chêne-Bleu.

Mathieu Lorange
 Eric Rochefort
 Stéphanie Leroux
 Émilie Riendeau
 Marie-Andrée Couturier



CALENDRIER SCOLAIRE SECONDAIRE 2026-2027

2025-12-09

AOÛT 2026 (1)				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE 2026 (20)				
L	M	M	J	V
	1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴
7	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸
14 ⁹	15 ¹	16 ²	17 ³	18 ⁴
21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25
28 ⁹	29 ¹	30 ²		

OCTOBRE 2026 (20)				
L	M	M	J	V
			1 ³	2 ⁴
5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸
12	13 ⁹	14 ¹	15 ²	16 ³
19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸
26 ⁹	27 ¹	28 ²	29 ³	30 ⁴

NOVEMBRE 2026 (19)				
L	M	M	J	V
2 ⁵	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6 ⁹
9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13
16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹
23 ¹	24 ²	25 ³	26 ⁴	27
30 ⁵				

DÉCEMBRE 2026 (14)				
L	M	M	J	V
	1 ⁶	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹
7 ¹	8 ²	9 ³	10 ⁴	11 ⁵
14 ⁶	15 ⁷	16 ⁸	17 ⁹	18 ¹
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

JANVIER 2027 (18)				
L	M	M	J	V
				1
4	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵
11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ¹
18 ²	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶
25	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ¹

FÉVRIER 2027 (19)				
L	M	M	J	V
1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶
8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12
15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵	19 ⁶
22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26 ²

MARS 2027 (14)				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9 ³	10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶
15 ⁷	16 ⁸	17 ⁹	18 ¹	19 ²
22 ³	23 ⁴	24 ⁵	25	26
29	30 ⁶	31 ⁷		

AVRIL 2027 (21)				
L	M	M	J	V
			1 ⁸	2 ⁹
5 ¹	6 ²	7 ³	8 ⁴	9 ⁵
12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸	15 ⁹	16 ¹
19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23
26 ⁶	27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ¹

MAI 2027 (18)				
L	M	M	J	V
3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵	7
10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ¹
17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21
24	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹
31 ¹				

JUIN 2027 (16)				
L	M	M	J	V
	1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵
7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11
14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵
21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24	25
28	29	30		

	Journées de congé	(17)
	Journées pédagogiques	(20)
	Demi-journées pédagogiques	
	Journées pédagogiques flottantes :	
	1 ^{re} : 25 janvier	2 ^e : 23 avril
	3 ^e : 7 mai	4 ^e : 21 mai
	Semaine de relâche	
	101 ^{re} journée : 28 janvier 2027	

Les 7, 21 mai et 11 juin sont mobiles en fonction des dates d'examen du MEQ.

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs

Québec

